

La littérature apocryphe chrétienne et les Écritures juives



édité par

Rémi GOUNELLE & Benoît MOÛNIER



Tiré à part de :

Rémi GOUNELLE – Benoît MOUNIER (éds), *La littérature apocryphe chrétienne et les Écritures juives (Publications de l'Institut romand des sciences bibliques 7)*, Lausanne, Éditions du Zèbre, 2015, 507 p., ISBN 978-2-940557-00-4.

© Éditions du Zèbre 2015.

Le priscillianisme et les apocryphes juifs

Sylvain Jean Gabriel SANCHEZ

(Ermont, France)

L'importance des Écritures juives au sein du priscillianisme tient au fait que son fondateur aspire à vivre dans l'esprit du christianisme primitif. On retrouve dans le mouvement tous les grands thèmes des premiers temps de l'Église : une angélogologie florissante, une astrologie présente déjà dans les écrits johanniques et chez les Pères des deux premiers siècles, enfin une symbolique des nombres à l'œuvre chez Barnabé et Hermas, comme dans la littérature judéo-hellénistique.

Nous avons montré dans un livre récent¹ que Priscillien et les siens revendiquent un christianisme en décalage avec celui du IV^e siècle : des doctrines et des pratiques qui reflètent l'esprit de l'enseignement d'Origène et la théologie archaïque des apologistes. Priscillien est un homme cultivé marqué par sa culture néoplatonicienne et sa lecture des apocryphes. À côté des écrits chrétiens (apocalypses, actes, évangiles, passions, martyres, lettres) et des écrits gnostiques, les apocryphes proviennent aussi, pour une part, des Écritures juives. Ceux qui vont être abordés ici englobent les textes deutéro-canoniques et la littérature religieuse judéo-hellénistique². Quel usage le mouvement faisait-il de ces textes et en quoi ceux-ci conditionnaient-ils le rapport entre textes canoniques et textes extra-canoniques ?

Dans un premier temps, il faut tenter d'identifier les écrits juifs de la bibliothèque du mouvement espagnol, puis exposer les grands thèmes empruntés à cette littérature. Enfin, peut-être leur utilisation des écrits apocalyptiques juifs aidera-t-elle à mieux définir les notions de canonicité et d'inspiration des priscillianistes.

¹ S. J. G. SANCHEZ, *Priscillien, un chrétien non conformiste (Théologie historique 120)*, Paris, Beauchesne, 2009.

² Nous suivons la terminologie de A.-M. DENIS, *Introduction à la littérature religieuse judéo-hellénistique, I: Pseudépigraphes de l'Ancien Testament*, Turnhout, Brepols, 2000.

Quels écrits juifs utilise Priscillien ?

Par son goût pour les lectures apocryphes, Priscillien a une bonne connaissance des écrits juifs. Il utilise les deutérocanoniques (*Sagesse*, *Baruch*, *Siracide*, *Tobie*) et les cite de façon explicite ou implicite et fait allusion, discrètement, aux textes extra-canoniques de la littérature judéo-hellénistique.

Les deutérocanoniques

Parmi les neuf occurrences de la *Sagesse de Salomon*, le *Tractatus* VI, 76, 18 cite *Sag* 14, 21-22 et reprend le thème du Nom incommunicable de Dieu. Priscillien rejoint avec Origène la pratique juive selon laquelle le vrai nom de Dieu est absent des textes, car il appartient à la langue sacrée³. De *Baruch* est cité simplement, et à cinq reprises, *Bar* 3, 36-38 en insistant sur le caractère messianique de la *Sagesse* qui est apparue sur terre et qui a vécu parmi les hommes.

On rencontre aussi neuf occurrences du *Siracide* dans les *Traité*s de Wurtzbourg. Priscillien sait que, comme à l'époque de Ben Sira, les écrits sacrés peuvent « avoir deux sens : un sens banal et immédiat pour le peuple, un sens profond réservé aux spécialistes de l'Écriture, aux prêtres et scribes du Temple, qui participent de la révélation et qui ont réfléchi sur les secrets de Dieu⁴ ». Il est nécessaire de scruter chaque détail de l'Écriture afin d'en percer le sens caché. Cette injonction de l'*Éclésiastique* est reprise par *Jn* 5, 39, un verset souvent utilisé par Priscillien, qui est aussi influencé par ses lectures d'Hilaire de Poitiers et d'Origène⁵.

Des deux occurrences de *Tobie*, la plus intéressante est *Tob* 4, 13, un verset cité trois fois par Priscillien. Lisons le *Tractatus* III, 45, 22 - 46, 8 où Priscillien le cite dans une version italienne ou occidentale en le commentant :

« Qu'il se retourne celui qui se révèle être ainsi — qui que ce soit — et qu'il scrute avec zèle les Écritures pour voir si ce que nous disons est vrai ! Qu'est-ce qu'a dit Tobie le saint quand il explique à son fils

³ ORIGÈNE, *Contre Celse* 1, 24; éd. et trad. M. Borret (SC 132), Paris, Cerf, 1967, p. 135-141; sur les Écritures en hébreu, cf. *Contre Celse* 4, 34; éd. et trad. M. Borret (SC 136), Paris, Cerf, 1969, p. 271 et 7, 59; éd. M. Borret (SC 150), Paris, Cerf, 1969, p. 153; voir éd. et trad. M. Borret (SC 132), Paris, Cerf, 1967, p. 141, note 3.

⁴ M.-F. BASLEZ, *Bible et Histoire. Judaïsme, hellénisme et christianisme*, Paris, Fayard, 1998, p. 35.

⁵ Voir S. J. G. SANCHEZ, *op. cit.* (note 1), p. 271-272.

les préceptes de sa vie future et qu'il lui apprend à quoi s'en tenir ? Il dit : 'Nous sommes les fils des prophètes ; Noé était un prophète et Abraham, Isaac et Jacob et tous nos pères qui ont prophétisé depuis le début du monde' (*Tob* 4, 13). Quand avons-nous lu dans le canon un livre du prophète Noé ? Qui a lu parmi les prophètes dudit canon un livre d'Abraham ? Qui a enseigné qu'un jour Isaac avait prophétisé ? Qui n'a jamais entendu qu'une prophétie de Jacob était incluse dans le canon ? Si Tobie les a lus et s'il est attesté comme prophète dans le canon, comment est-ce possible que ce qui lui a été concédé comme un mérite soit l'objet d'une juste condamnation par d'autres ? »⁶

Textes extra-canoniques

Les questions suscitées par ce verset peuvent donner des indices des lectures extra-canoniques de Priscillien : un livre de Noé est mentionné dans le livre des *Jubilés*⁷. Le livre d'*Hénoch* contient aussi des fragments d'une apocalypse de Noé où son nom est interprété « reste », car lui et ses enfants seront sauvés⁸. Des spéculations sur Noé sont aussi très développées dans le judaïsme contemporain de Jésus, Noé fondateur d'un nouvel univers après le déluge, chef d'un nouveau monde⁹. Ce livre raconte comment Noé a reçu de l'ange Raphaël un « Livre des remèdes » qui fut la source de toutes les connaissances médicales du monde.

La question de Priscillien — « Qui a lu parmi les prophètes dudit canon un livre d'Abraham ? » — peut laisser supposer qu'il connaissait un texte attribué à Abraham : s'agit-il du *Testament* ou de l'*Apocalypse d'Abraham* ? De même, la mention d'Isaac — « Qui a enseigné qu'un jour Isaac avait prophétisé ? » — peut induire, de manière conjecturale, l'existence d'un texte — ferait-il allusion au songe d'Isaac du *Testament d'Abraham* 7, 1-12 ou au jugement des Philistins annoncé par Isaac, consigné sur les tablettes célestes en *Jubilés* 24, 33, ou la bénédiction de Juda et de Lévi par Isaac en *Jubilés* 31-32, ou bien encore *Jubilés* 36 exposant le testament d'Isaac à ses deux fils ?

⁶ Les *Tractatus* sont cités d'après l'édition de G. SCHEPSS (*CSEL* 18).

⁷ *Jub* 10, 13, traduit par A. Caquot dans A. DUPONT-SOMMER – M. PHILONENKO (éds), *Écrits intertestamentaires (Bibliothèque de la Pléiade 337)*, Paris, Gallimard, 1987, p. 682.

⁸ *1 Hén* 106, 18, traduit par A. Caquot dans A. DUPONT-SOMMER – M. PHILONENKO, *op. cit.* (note 7), p. 622.

⁹ PHILON, *De Abrahamo* 46; éd. et trad. éd. J. Gorez (*Œuvres de Philon d'Alexandrie* 20), Paris, Cerf, 1966, p. 41-43.

Pour Jacob, la question — « Qui n'a jamais entendu qu'une prophétie de Jacob était incluse dans le canon ? » — est plus facilement décryptable. D'après Albert-Marie Denis¹⁰, Priscillien parlerait peut-être de la *Prière de Joseph*, citée par Origène, quand il rejette du canon une *Prophétie de Jacob*. Dans la *Philocalie*¹¹, Origène rapporte des paroles de Jacob extraites de la *Prière de Joseph* : « J'ai lu sur les tablettes du ciel tout ce qui arrivera à vous et à vos fils [...] ; le ciel sera roulé comme un livre (*És* 34, 4) ». Priscillien pourrait faire allusion à ces tablettes célestes¹² lorsqu'il mentionne le livre dans *Apoc* 5 sous le nom de « livre de la doctrine céleste » :

« Vivons avec le corps et le sang du Seigneur, afin que, lors du jugement de Dieu, comme vous pouvez le lire dans l'*Apocalypse*, nous ne soyons pas du chiffre de la bête (*Apoc* 13, 18), ni de la mesure de ce monde, mais que nous ayons le livre de la doctrine céleste à propos duquel nous pouvons lire que *Jean pleurait sur les sept sceaux scellés* (*Apoc* 5, 4) [...] »¹³.

L'évêque d'Avila mêlerait ici dans son souvenir les données johanniques et apocryphes : Priscillien connaît *Apoc* 5 et le livre écrit par devant et par derrière¹⁴ ; la clé de lecture de ce livre est le Christ qui est le lion de Juda qui brise les sept sceaux. Les tablettes célestes (*tabulae caeli*) du livre des *Jubilés*¹⁵ sont au nombre de sept et contiennent soit les règles de conduite religieuse, soit l'enregistrement des actes accomplis par chaque humain sur terre, soit les événements de l'histoire des hommes. La *Prière de Joseph* fait donc certainement partie des écrits juifs connus par le mouvement espagnol.

Selon Otto Wermelinger, on peut ajouter à la liste des apocryphes « le livre des *Jubilés*, si l'on tient compte de la discussion sur l'ange comme auteur possible d'un livre extra-canonique¹⁶ ». Dans le *Tractatus* I, 30, 11-15, on

¹⁰ A.-M. DENIS, *op. cit.* (note 2), p. 337.

¹¹ ORIGÈNE, *Philocalie* 23, 15, 35-37 ; éd. et trad. É. Junod (*SC* 226), Paris, Cerf, 1976, p. 180-182.

¹² *Id.*, p. 61. Cette représentation du ciel comme écrit astral se retrouve dans les livres d'*Hénoch*, le livre des *Jubilés*, le *Testament des Douze Patriarches*, la *Prière de Joseph*.

¹³ ORIGÈNE, *Philocalie* 5, 5 ; éd. et trad. M. Harl – N. De Lange (*SC* 302), Paris, Cerf, 1983, p. 292 : « Toute l'écriture est signifiée par ce livre, elle est écrite par devant selon la première lecture qu'on en fait et par derrière selon la lecture spirituelle et secrète. »

¹⁴ *Tract.* VI, 81, 5-10.

¹⁵ *Jub* 3, 10 dans A. DUPONT-SOMMER – M. PHILONENKO, *op. cit.* (note 7), p. 648-649, note 10.

¹⁶ O. WERMELINGER, « Le canon des Latins au temps de Jérôme et d'Augustin », dans J.-D. KAESTLI – O. WERMELINGER (éds), *Le canon de l'Ancien Testament, sa formation et son histoire* (*Le Monde de la Bible*), Genève, Labor et Fides, 1984, p. 153-196 (155).

lit en effet : « Pour nous tous une parole rapportée comme étant d'un prophète, d'un apôtre, d'un ange ou sous un nom quelconque, si elle prophétise ou prêche Christ Dieu, si, conformément à Moïse, aux prophètes et aux Évangiles, elle condamne les vices du siècle et annonce Dieu, si elle s'accorde avec la foi catholique, nous l'adoptons ». La parole rapportée par l'ange pourrait renvoyer au livre des *Jubilés* dans lequel un ange, appelé « ange de la Face », expose à Moïse un récit complet de la création (*Jubilés* 1, 27. 29. 2, 1).

Citant *Lc* 11, 50-51, Priscillien assimile aussi Abel aux prophètes, à côté de Zacharie et interroge : « Qui est ce prophète Abel avec qui a débuté le sang versé des prophètes jusqu'à Zacharie ? » (*Tractatus* III, 47, 10-12). Priscillien ferait-il allusion à la représentation d'Abel comme Juge au tribunal céleste, attestée dans le *Testament d'Abraham*¹⁷ ?

Enfin, Benedikt Vollmann¹⁸ a vu dans le *Tractatus* III, 47, 18-19¹⁹ une allusion indirecte à l'*Ascension d'Ésaïe*, mais on pourrait penser aussi au pseudépigraphe juif du *Martyre d'Ésaïe*, dont l'existence n'est toutefois pas assurée. Quant à la mention d'Hénoch, dans *Jude* 14-15, cité dans *Tractatus* III, 44, 19, cela peut donner à penser que Priscillien connaissait le livre d'*Hénoch*. Enfin, Priscillien cite aussi l'apocalypse juive de *4 Esdras*, mais nous en reparlerons un peu plus loin.

Les écrits juifs sont utilisés par Priscillien comme des témoins d'une tradition qui n'a pas été conservée par le canon. Au-delà des réminiscences et des citations de cette littérature, le mouvement espagnol est influencé par un certain nombre de thèmes apocalyptiques, sur lesquels il nous faut maintenant nous arrêter.

Des thèmes empruntés à la littérature judéo-hellénistique

Le priscillianisme a repris au moins trois thèmes courants dans les écrits juifs d'époque hellénistique : l'angélogie, l'astrologie²⁰ et l'arithmologie. Plusieurs indices montrent des harmoniques avec la littérature judéo-hellénistique,

¹⁷ *Testament d'Abraham* 13, 1-4, dans A. DUPONT-SOMMER – M. PHILONENKO, *op. cit.* (note 7), p. 1676. Nous laissons de côté la *Vie d'Abel*, composée vers 500, car elle est postérieure aux écrits priscilliens.

¹⁸ B. VOLLMANN « Priscillianus », dans *Paulys Realenzyklopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, suppl. 14, Munich, 1974, col. 528-529.

¹⁹ Le passage en question lit : « Mais peut-être quelqu'un va-t-il se lever et dire qu'Isaïe a été tranché ! ».

²⁰ Pour plus de détails, voir S. J. G. SANCHEZ, *op. cit.* (note 1), p. 217-239.

mais il est clair que ces rapprochements ne sont pas propres à Priscillien, qui reprend toute une tradition patristique.

Les anges des Nations

En citant *Deut* 32, 8 dans le *Tractatus VI*²¹, Priscillien semble reprendre à son compte la doctrine des anges des Nations. Le *Testament de Nephtali* rapporte qu'avant la dispersion des peuples, Michel demanda à chaque nation de se choisir un ange. C'est à cette doctrine qu'il faut rattacher les 70 pasteurs de *1 Hénoch*²², qui sont les anges préposés aux peuples païens ; Origène reprend cette doctrine²³ et affirme que chaque nation est confiée à un ange protecteur²⁴. Priscillien mentionne *Deut* 32, 8 dans un contexte astral : il parle d'un temps nouveau restaurant les commandements des calendriers du Seigneur.

La rédemption comme victoire sur les puissances

Le thème de la rédemption conçue comme victoire sur les puissances est un thème important hérité de la littérature apocryphe juive et que l'on retrouve au deuxième siècle chez les apologistes et au III^e siècle chez Origène, qui intègre cet héritage. Priscillien insiste sur ce thème en montrant que le

²¹ *Tractatus VI*, 78, 14-15: « *Quand les limites des peuples ont été fixées selon le nombre des anges (Deut 32, 8), quand le calendrier du siècle est vaincu, alors les commandements du calendrier du Seigneur sont restaurés.* » (*constitutis terminis gentium secundum numeros angelorum, cum decada saeculi vincitur, dominicae decadae mandata reparantur*).

²² *1 Hénoch* 89, 59-64, dans A. DUPONT-SOMMER – M. PHILONENKO, *op. cit.* (note 7), p. 586-587.

²³ Sur cette doctrine et ses origines judéo-hellénistiques, voir J. DANIÉLOU, *Origène*, Paris, La Table ronde, 1948, p. 222-235.

²⁴ ORIGÈNE, *Traité des principes* 1, 5, 2; éd. et trad. H. Crouzel – M. Simonetti (SC 252), Paris, Cerf, p. 178. Cette conception ne représente pas la situation primitive, mais est la conséquence du péché ; la dispersion est un châtement. Le partage des nations entre les anges est à rapprocher de l'épisode de Babel. A l'intérieur de cet ordre, une partie des anges se corrompt, entraînant avec eux les nations dans l'idolâtrie. Certains anges désignent les puissances de ce monde appelées « princes de ce monde » (*Traité des principes* 3, 3, 3; éd. et trad. H. Crouzel – M. Simonetti [SC 268], Paris, Cerf, 1980, p. 189-191). Ce principat des anges sur les nations cesse avec la venue du Christ. Les bons anges l'accueillent avec enthousiasme (*Homélie sur Luc* 13, 2, éd. et trad. H. Crouzel – F. Fournier – P. Périchon [SC 87], Paris, Cerf, p. 209) ; en revanche, les mauvais anges lui tendent des pièges (*Traité des principes* 3, 3, 2, éd. H. Crouzel – M. Simonetti [SC 268], Paris, Cerf, 1980, p. 187). Par conséquent, le christianisme, en restaurant l'unité, rétablit l'ordre naturel primitif. Pour Origène, les cultes des astres et des anges sont étroitement liés (*Contre Celse* 5, 10; éd. et trad. M. Borret [SC 147], Paris, Cerf, p. 35-41).

pouvoir du Christ est venu affranchir du joug des puissances qui tiennent captive l'humanité mauvaise.

La conviction que les constellations sont animées par des démons astraux et que ces derniers ont un pouvoir sur les humains semble transparaître dans le *Tractatus* I, 26, 19-22 : « C'est Lui (Dieu) qui, comme l'écrit le prophète, est le seul capable d'unifier les liens des Pléiades et de délier les sept liens d'Orion (Job 38, 31), car il connaît les mouvements du firmament et il détruit le cycle de la génération (Jac 3, 6), il a vaincu le jour de notre naissance par le renouvellement du baptême²⁵. » La loi de Dieu dans l'homme s'inscrit donc par le baptême et met à mort les influences fatalistes dont la naissance terrestre est marquée ; ce calendrier du siècle est entaché d'idolâtrie envers les astres, car les jours sont désignés par des noms de divinités (Junon, Lune, Mars, Jupiter, Vénus, Soleil) et il est remplacé par les commandements du calendrier du Seigneur :

« Nous avons restauré en nous la loi du décalogue par une triple loi, afin que le mois devienne un mois pour le Seigneur et que la naissance liée au temps soit vaincue en nous, car, comme il est écrit : *Quand les limites des peuples ont été fixées selon le nombre des anges (Deut 32, 8)*, quand le calendrier du siècle est vaincu, alors les commandements du calendrier du Seigneur sont restaurés »²⁶.

Une place importante est accordée aux démons astraux. Priscillien affirme que ceux qui voient dans les sept planètes autant de dieux vénèrent en fait des démons :

« Mais si, sur ce point, on nous demande notre confession de foi : que soit anathème et que *leur table devienne un piège et un scandale (Rom 11, 9)* quiconque appelle dieux le Soleil, la Lune, Jupiter, Mars, Mercure, Vénus ou Saturne et toute l'armée du ciel, lesquels sont invoqués dans des cérémonies de rites sacrés ; l'erreur des Gentils qui méconnaissent Dieu vénèrent ces idoles détestables dignes de l'abîme, quand il est écrit : *Gare à ceux qui s'adressent à un bout de bois : 'Réveille-toi et lève-toi' et à une pierre : 'élève-toi' (Hab 2, 19) ; qu'ils périssent avec leurs dieux, que ceux-ci viennent du ciel ou de la terre (1 Cor 8, 5)*. »²⁷.

Les démons astraux peuvent agir sur les astres par leur pouvoir, pour influencer les hommes ; cela ne veut pas dire qu'à chaque astre corresponde un

²⁵ *Tractatus* I, 26, 19-22.

²⁶ *Tractatus* VI, 78, 12-16.

²⁷ *Tractatus* I, 14, 14-22.

démon qui y habite de façon permanente, mais que les influences astrales sont gouvernées par les démons et que la conversion à Christ délivre de ce joug.

Les sept cieux

Au-delà des démons astraux, la littérature juive apocalyptique transmet toute une culture astrologique. Le priscillianisme y reprend, par exemple, la cosmologie des sept cieux²⁸. Un apocryphe, intitulé *Apocalypse des sept cieux*²⁹ et attribué aux priscillianistes, décrit lui aussi sept cieux : les âmes montent à travers sept cieux ; les justes ne s'arrêtent pas en route, tandis que les pécheurs sont retenus douze ans dans chaque ciel pour y être mis à la torture ; au septième ciel, Dieu les condamne à l'enfer.

Symbolique des nombres

L'angéologie et l'astrologie chez Priscillien sont influencées par la littérature apocalyptique juive. Mais l'étude assidue de cette littérature conforte aussi sa familiarité avec la symbolique des nombres³⁰, car l'astrologie est à l'origine de presque toutes les manifestations de la science des nombres.

Priscillien connaissait certainement *Sag* 11, 20 — « Tu as tout réglé avec mesure, nombre et poids » (Vulgate : *sed omnia in mensura et numero, et pondere disposuisti*). Origène et Marius Victorinus, ses prédécesseurs dont il connaissait les écrits, utilisaient cette science, qui participe de l'ordre des mystères scripturaires cachés au profane.

²⁸ Cf. *Testament de Lévi* 2, 7 – 3, 10, traduit par M. Philonenko dans A. DUPONT-SOMMER – M. PHILONENKO, *op. cit.* (note 7), p. 837-839 ; 2 *Hén* 3-20, , traduit par A. Vaillant et M. Philonenko dans A. DUPONT-SOMMER – M. PHILONENKO, *op. cit.* (note 7), p. 1175-1186 ; *Apocalypse d'Abraham* 10 et 19, traduit par B. Philonenko-Sayar et M. Philonenko dans A. DUPONT-SOMMER – M. PHILONENKO, *op. cit.* (note 7), p. 1706 et 1717-1718.

²⁹ Fragment 2 cité par D. DE BRUYNE, « Fragments retrouvés d'apocryphes priscillianistes », *Revue Bénédictine* 24 (1907), p. 323-324. Pour une actualisation du débat, voir R. BAUCKHAM, « The Apocalypse of the seven Heavens », *Apocrypha* 4 (1993), p. 141-170.

³⁰ Depuis la fin du XVIII^e siècle, l'arithmologie désigne la symbolique des nombres. Le terme de numérologie est impropre et renvoie à toutes les techniques divinatoires fantaisistes, sans grande cohérence et qui ne nous concernent pas. La symbolique des nombres est étudiée par J.-P. BRACH, *La symbolique des nombres (Que sais-je ? 2898)*, Paris, PUF, 1994, p. 45-69.

Le calcul numérique permet de voir ce qui est caché. B. Vollmann et E.-Ch. Babut insistent sur la valeur symbolique des nombres, en invoquant l'influence du néoplatonisme³¹. Dans les limites de cet exposé, prenons un exemple :

« Si des gens remplis d'orgueil — bien que ne sachant rien — inventent un cinquième Évangile en dehors des quatre, et en confessent l'existence, pourquoi nous le reproche-t-on avec malveillance alors que nous méprisons les infortunes de telles personnes ? Ce sont eux les incroyables dont le dieu de ce siècle a aveuglé les pensées, afin qu'ils ne voient pas resplendir le glorieux Évangile du Christ, qui est l'image de Dieu (2 Cor 4, 4). Toute la colère du Seigneur tombera sur lui (1 Thess 2, 16), sur celui qui écrit cela dans les titres, qui le confesse et y croit. Quant à nous, entrant dans le corps de l'Église vénérable par le symbole de Dieu, nous reconnaissons une foi indissoluble dans la disposition des quatre Évangiles arrosée par une source à la fois une et triple³² [...] »

Priscillien offre ici un échantillon de ses spéculations sur la symbolique des nombres : le nombre des quatre évangiles lui paraît avoir une valeur symbolique et renvoie, par l'image aquatique, au modèle biblique des quatre fleuves de Gen 2. L'identification des quatre évangiles aux quatre fleuves est connue chez les Pères³³. L'eau vive d'une source dans la symbolique juive de Jésus, fils de Sira (*Sir* 24, 23-29) peut signifier l'enseignement des Écritures, et les fleuves sont la représentation allégorique de la sagesse divine identifiée aussi avec le livre des préceptes de Dieu (*Bar* 4, 1). De la même façon que l'Euphrate sort d'Éden³⁴ et se divise en trois affluents (Pishon, Gihon, Tigre,

³¹ B. VOLLMANN, *art. cit.* (note 16), col. 538-539 ; E.-Ch. BABUT, *Priscillien et le priscillianisme*, Paris, Honoré Champion, 1909, p. 146 ; voir D. J. O'MEARA, *Pythagoras Revived. Mathematics and Philosophy in Late Antiquity*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

³² *Tractatus* I, 31, 21-31 : *Si qui autem inflati sunt nihil scientes et extra quattuor euangelia quintum aliquod euangelium uel fingunt uel confitentur, cur hoc ad nostram, qui talium respicimus infelicitates, profertur inuidiam ? Hi sunt enim in quibus deus saeculi huius excaecauit sensus infidelium, ut non resplendeat in illis inluminatio euuangelii gloriae Christi qui est imago dei, et ueniat super eum omnis ira domini, qui hoc aut scribit in titulis aut confiteatur aut credit. Nos autem uenerabilis ecclesiae dei per symbolum corpus ingressi indissolubilem fidem uno fonte tripertito rigatam in quattuor euangeliorum dispositione cognouimus [...]*

³³ Cf. ainsi CYPRIEN, *Lettre* 73, 10 ; trad. du ch. Bayard, *Lettres* (Collection des Universités de France), II, Paris, Belles Lettres, 1961², p. 268. Le même thème apparaît chez Jérôme (*Commentaire sur Matthieu*, prol. ; PL 26, col. 15-22).

³⁴ Sur l'identification du fleuve qui sort d'Éden comme étant l'Euphrate, voir B. BARC, *Les Arpenteurs du temps* (*Histoire du Texte Biblique* 5), Lausanne, Éditions du Zèbre, 2000, p. 87-101.

l'Euphrate étant le quatrième fleuve), il faut que la vérité chrétienne jaillissant d'une source à la fois une et triple, se soit déversée dans un quadruple bassin³⁵ (1+3=4), à savoir les quatre évangiles. Ajouter un cinquième évangile est donc une erreur des hérétiques.

Nous avons abordé quatre thèmes présents dans le priscillianisme et dans les écrits juifs, mais nous aurions pu aborder d'autres thèmes ascétiques ou apocalyptiques. Les idées de Priscillien sont donc imprégnées par l'apocalyptique juive mais comment concilie-t-il cette littérature avec le canon chrétien en cours d'élaboration ?

L'inspiration des Écritures

Pour résoudre cette nouvelle question, il faut élucider les notions de canon, d'apocryphes et d'Écritures chez Priscillien. L'inspiration divine des Écrits sacrés se comprenant par un rapport étroit entre écriture et oralité, dicté par le lien entre textes canoniques et extra-canoniques, la conciliation de la littérature apocalyptique avec le canon chrétien passe par la conception que se fait l'évêque d'Avila de l'inspiration prophétique.

Reprenant *Rom* 11, 16 (« Si les prémices sont saintes, la masse est sainte aussi³⁶ »), Priscillien maintient une différence entre le canon qui correspond au premier choix (*dilibatio*) et l'Écriture comprise au sens large (*massa*). *Scripturae* recouvre donc tout ce qui a été produit par l'esprit prophétique, à savoir les textes canoniques (de la Septante, deutérocanoniques inclus) et extra-canoniques.

La double signification du terme « apocryphe »

Priscillien envisage les textes extra-canoniques ou apocryphes en deux sens : tantôt il reprend l'acception négative de son époque, tantôt il suit l'usage plus positif des premiers temps de l'Église.

Il considère d'abord comme « apocryphes » les textes que le canon n'a pas retenus³⁷. Dans la lutte contre les idées gnostiques, ces écrits ont été repoussés au dehors d'une norme en constitution et suspectés d'hérésie en Occident. Ensuite, le maître d'Avila y voit aussi des livres cachés, car renfermant une tradition orale, d'où l'utilisation qu'il en fait dans des cercles

³⁵ Voir E.-Ch. BABUT, *op. cit.* (note 31), Paris, 1909, p. 146.

³⁶ *Tractatus* III, 48, 17-20 : *Scriptura dei res solida, res uera est nec ab homine electa, sed homini de deo tradita, cuius si dilibatio sancta est et massa sancta est.*

³⁷ Cf. *Tract.* III, 51, 22 : *extra canonicorum librorum numerum.*

d'étude, pour dévoiler le sens caché des textes canoniques. Il légitime ainsi la littérature apocryphe, qui, comme au début du christianisme, n'avait aucune valeur négative : il s'agissait seulement d'ouvrages dont le sens et l'accès étaient réservés à certains³⁸.

L'inspiration divine et la juste interprétation de la Torah

Quel est alors le fondement de l'inspiration divine chez Priscillien ? A la fin du *Tractatus* III, 52, 1-3, Priscillien cite *1 Cor* 12, 3, en montrant que ceux qui confessent le Christ comme fils de Dieu sont divinement inspirés. Il avait déjà utilisé cette argumentation et ce même verset dans son *Livre apologétique*³⁹, pour tester l'inspiration divine d'un prophète ou d'un écrit. Son discernement spirituel repose sur des critères bibliques : « Tout esprit qui nie Jésus n'est pas de Dieu et tout esprit qui confesse Jésus-Christ est de Dieu » (*1 Jn* 4, 2-3)⁴⁰.

Comme tout chrétien, Priscillien affirme que le message du Christ a délivré la juste interprétation de la Torah (c'est-à-dire la Bible juive). Le rédacteur du prologue monarchien de *Marc*, que nous croyons être Priscillien ou un disciple proche, nous livre une bonne illustration de la théopneustie du mouvement : le Christ a été la parole émise et faite chair ; son corps a été animé en toutes choses par la voix de la parole divine de sorte que Marc « a trouvé en lui (le Seigneur) par les voyelles la parole qui était perdue dans les consonnes⁴¹ ». Autrement dit, l'écriture hébraïque purement consonantique rend le sens du texte inépuisable et la lecture crée un sens parmi d'autres possibilités ; l'absence de vocalisation confère au texte un sens caché à dévoiler par l'exercice de la lecture ; la vocalisation du texte fixe une tradition de lecture parmi d'autres et Priscillien affirme que le Christ a fixé une interprétation du texte par le choix d'une lecture ; il dévoile donc un sens caché.

³⁸ Cf. E. NODÉ – J. TAYLOR, *Essai sur les origines du christianisme*, nouv. éd., Paris, Cerf, 2002², p. 240 : Dans les premières générations chrétiennes, « les livres sont utilisés empiriquement sans statut particulier, jusqu'au moment où certaines circonstances obligent à faire un tri. C'est la suppression de certains livres qui par contraste donne leur statut à ceux qui sont conservés. Le sens premier du terme 'apocryphe' tout comme de son équivalent hébreu, est 'caché, supprimé' ».

³⁹ *Tractatus* I, 30, 11 – 32, 14.

⁴⁰ *Tractatus* III, 51, 28-29.

⁴¹ *Prologues monarchiens des quatre évangiles* ; éd. crit. P. CORSEEN, *Monarchianische Prologe zu den vier Evangelien* (TU 15, 1), Leipzig, J. C. Hinrichs, 1896, p. 10: (...) *atque in se uerbum uocis, quod in consonantibus perdiderat, inueniret.*

A quelle tradition juive se rattache le Christ ? La tradition qu'ont fait leur les premiers chrétiens était la version juive des Septante. Le christianisme s'est construit sur cette lecture judéo-hellénistique du texte hébreu. A l'instar d'Origène, la Parole (c.-à-d. le Verbe) est présente sous les apparences de l'Écriture pour être la nourriture de l'âme. Cette image permet de voir les Saintes Écritures comme un texte codé dans sa vocalisation et le Christ est perçu comme une clé d'interprétation. Le code qui déchiffre le texte, c'est l'enseignement du Christ présent dans les Écritures.

Le statut des apocryphes

Mais quel statut accorder aux apocryphes au regard du canon ? L'utilisation que fait Priscillien de *4 Esdras* 14 permet de répondre à la question. L'évêque d'Avila est en effet l'un des rares témoins de l'Antiquité tardive à affirmer que les livres inspirés réécrits par Esdras ne se limitent pas au canon, mais embrassent l'ensemble des révélations prophétiques. Comme dit justement Jean-Daniel Kaestli : « Loin d'être une faute, la lecture des apocryphes est une exigence de la foi, puisqu'ils font partie de la somme des Écritures divines que l'Esprit a préservées grâce à Esdras⁴². »

Le passage de Priscillien appartient au *Traité* III sur les apocryphes et sa référence à *4 Esdras* permet de soumettre cette apocalypse juive à l'épreuve de l'analogie avec l'actualité espagnole du maître d'Avila, pour accéder, par ce procédé, à un autre niveau de sens. En recourant à tout le contexte de *4 Esdras*, on comprend mieux l'intention de Priscillien, car les circonstances traversées par le rédacteur juif et celles de l'évêque d'Hispanie rentrent en résonance à trois siècles d'intervalle.

« Mais la nature du mystère divin fut plus subtile que celle du diable : pour montrer ce que Dieu peut (faire) en l'homme, elle voulut que soit préservé Esdras, lui qui récrivit ce qui avait été incendié. Si, nous croyons que tout a été vraiment brûlé et vraiment réécrit, bien qu'il soit écrit dans le canon que le testament a brûlé, on ne lit pas dans ce canon qu'il a été réécrit par Esdras. Néanmoins, après avoir brûlé, il n'a pu nous être transmis à moins d'avoir été écrit ; c'est pourquoi, nous accordons, à juste titre, du crédit à ce livre qui, transmis sous le nom d'Esdras, bien qu'il ne soit pas dans le canon, a été conservé avec tous les honneurs nécessaires comme preuve de restauration du testament divin. On peut pourtant y voir

⁴² J.-D. KAESTLI, « Le récit de *IV Esdras* 14 et sa valeur pour l'histoire du canon de l'AT », dans J.-D. KAESTLI – O. WERMELINGER (éds), *op. cit.* (note 14), p. 71-102 (p. 75).

écrit que l'Esprit saint, qui conservait l'histoire des hommes et du monde depuis le début des siècles, est entré dans le cœur d'un homme élu et que, puisque la forme écrite suffisait à peine à conserver les choses à la mémoire des hommes, en retraçant les choses avec ordre, mesure et méthode, *écrivait tout en parlant le jour et sans se taire la nuit* (4 Esd 14, 43), il consigna pour la mémoire des hommes tout ce qui, apparemment, s'est déroulé et que l'on peut lire par écrit »⁴³.

La référence à 4 Esd 14, 18-49 est éclairante pour notre propos : le rédacteur de 4 Esd, comme Priscillien, ne revendique pas le statut canonique pour les textes apocalyptiques, mais le statut d'Écritures inspirées. La transmission des deux catégories de textes groupées sous le nom de *scripturae* n'obéit pas à la même diffusion : les canoniques sont destinés au plus grand nombre, tandis que les extra-canoniques visent un lectorat élitiste de sages. Les textes canoniques sont rendus publics avec des lectures pendant l'office, tandis que les textes extra-canoniques doivent être communiqués en secret dans des cercles restreints à des hommes choisis.

Le comportement de Priscillien fonctionne de façon analogique avec celui du rédacteur de 4 Esd dans lequel il se projette. Le judaïsme pharisien de Yavné s'opposait à l'école des courants apocalyptiques incarnée par des maîtres comme Aqiba, Éliézer, Chammaï, qui transmettaient une tradition interprétative différente de l'école majoritaire de Yavné, composée de maîtres comme Ismaël, Josué, Hillel. De même, dans le christianisme du IV^e siècle, s'opposent deux tendances : d'une part l'épiscopat majoritaire pour qui, selon Philastre de Brescia⁴⁴, l'âge prophétique est clos depuis l'avènement du Christ, et qui transmet la tradition des textes canoniques pour la masse des

⁴³ *Tractatus* III, 52, 10-24 : *Sed argutior diuini mysterii natura quam diabuli, quae, ut quid deus in homine posset ostenderet, reseruari Hesdram uoluit qui illa quae fuerant incensa rescripsit. Quae si uere incensa et uere credimus fuisse rescripta, quamuis incensum testamentum legatur in canone, rescriptum ab Hesdra in canone non legitur, tamen, quia post incensum testamentum reddi non potuit nisi fuisset scribturn, recte illi libro fidem damus, qui Hesdra auctore prolatus, etsi in canone non ponitur, ad elogium redditi diuini testamenti digna rerum ueneratione retinetur ; in quo tamen legimus scriptum spiritum sanctum ab initio saeculi et hominum et rerum gesta retinentem cor electi hominis intrasse et, quod uix ad humanam memoriam scribti forma retineret, ordine numero ratione repetita, cum per diem loquens et nocte non tacens scriberet, omnia quae gesta uidentur esse uel legimus scribta ad humanam memoriam condidisse.*

⁴⁴ PHILASTRIUS, *Diversarum haereseon liber*, 78; éd. F. Marx (CSEL 38), Prague-Vienne-Leipzig, F. Tempsky-G. Freytag, 1898, p. 40 : *Alii sunt heretici, qui prophetas cottidie adserunt et prophetias fieri praedicant, ignorantes legem et prophetas usque ad beatum Johannem fuisse baptistam (Mt 11, 13), finemque legis et prophetarum in Christi praesentia completum atque consummatum.*

fidèles ; d'autre part des courants minoritaires pour qui l'inspiration prophétique continue à souffler, et qui revendiquent une tradition des Écritures au sens large en cherchant le sens caché des textes.

Le texte de *4 Esd* est une protestation contre le canon de 24 livres défini par les Pharisiens à Yavné et une réaffirmation du statut inspiré des livres apocalyptiques. Peut-on supposer, par analogie, que le *Traité III* de Priscillien serait une protestation déguisée contre les possibles décisions conciliaires prise à Rome en 382 sur la fixation du canon et la condamnation de la littérature apocryphe⁴⁵ ? Pour le rédacteur de *4 Esdras*, comme pour Priscillien, l'inspiration prophétique ne se clôt pas avec la fixation du corpus des textes canoniques : la chaîne prophétique prend fin avec Esdras pour les Pharisiens et avec l'apôtre Jean (*Apocalypse de Jean*) pour les chrétiens, mais la chaîne des « traditionnaires », celle des Sages judéens pour le judaïsme et celle des Pères de l'Église pour le christianisme prend le relais. La disparition des prophètes et la fixation du canon n'entraînent pas la cessation de l'inspiration. La transmission et la conservation des Écritures au sens large rendent possible la permanence des manifestations de l'Esprit au sein du judaïsme après la destruction du Temple en 70 pour l'auteur de *4 Esdras*, et au sein du christianisme après la Pentecôte pour Priscillien.

La préoccupation majeure de Priscillien n'est pas l'extension du canon, mais son interprétation par des lectures inspirées extra-canoniques. Les clés sont à chercher au sein des Écritures au sens large, en vue de dégager sous l'écorce de la lettre, par le secours de l'Esprit, le sens profond et spirituel des textes du canon. J.-D. Kaestli voit les apocryphes comme « un midrash chrétien » permettant d'interpréter les données bibliques et perçoit Priscillien comme « celui qui rangeait les écrits sacrés dans un ensemble plus vaste de textes inspirés »⁴⁶. L'évêque d'Avila suit la tradition de l'Église, se conforme au

⁴⁵ Je remercie Monsieur Otto Wermelinger de m'avoir communiqué cette hypothèse exposée dans une publication en préparation : lors du concile de Rome en 382 où toutes les Églises importantes d'Orient et d'Occident étaient représentées (Antioche, Carthage, Milan), il est possible qu'un décret d'établissement du canon ait été arrêté (canon étendu intégrant les deutérocanoniques), décret à discuter ensuite au sein des Églises. Augustin dans le *Contra Faustum*, publié entre 397 et 399, réfute un texte catéchétique de Fauste que ce dernier aurait rédigé avant 390 (avant le concile d'Hippone de 393), texte dont Augustin aurait eu connaissance à partir de 391. Dans un paragraphe de Fauste cité par Augustin (*Contra Faustum* XXX, 4 ; *PL* 42, 493), il est rapporté que les chrétiens ont exclu du canon les apocryphes. Fauste ferait ainsi implicitement référence à ce concile romain.

⁴⁶ J.-D. KAESTLI, « Les écrits apocryphes chrétiens. Pour une approche qui valorise leur diversité et leurs attaches bibliques », dans J.-D. KAESTLI – D. MARGUERAT (dir.), *Le mystère apocryphe. Introduction à une littérature méconnue (Essais bibliques 26)*, Genève, Labor et Fides, 2007², p. 29-44.

credo catholique, mais, à l'instar d'Origène, il apporte sa marque personnelle : scruter les Écritures comportant les livres canoniques clôturant la révélation (selon le canon des Septante, c'est-à-dire incluant les deutérocanoniques *Sagesse, Baruch, Tobie, Siracide*) et les livres apocryphes juifs transmettant la tradition orale : *4 Esdras, Hénoch, Jubilés, Livre de Noé, Prière de Joseph, Testament d'Abraham, Martyre d'Ésaïe*.

Comme les Juifs, Priscillien considère que cette tradition orale contient un certain nombre de textes qui continuent d'évoluer, car la vie nécessite un effort permanent pour adapter la tradition aux circonstances. Ces deux principes fondamentaux, à savoir la révélation canonique fixée et la tradition orale évolutive, peuvent apparaître contradictoires de prime abord, mais une étude approfondie révèle qu'ils sont complémentaires. Les hérésologues ont fait des priscillianistes des gens qui retranchaient et ajoutaient aux Écritures comme nombre d'hérétiques, mais ce jugement hâtif ne rend pas compte de la réalité subtile des choses.

L'ensemble des idées religieuses de Priscillien sont celles d'un homme de l'Église des origines et non pas celle d'un contemporain de Théodose. Ce retour à l'esprit des premiers temps explique le décalage et l'incompréhension de la part d'un épiscopat en train de s'institutionnaliser. Le message de Priscillien a pu heurter les oreilles de ses contemporains, car il parlait avec la fougue de l'apôtre Paul dans la patrie d'Ossius de Cordoue.